

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	21	21 + 1 pouvoir

Date de convocation
22 juin 2017

Date d'affichage
22 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Denis FENAT, Catherine HAMEREL, Jean-Pierre HAQUELLE, Gérard KESTLER, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Brigitte MASSON, Siva MOUROUGANE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT, Monique THILLY.

Absents : Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Philippe GALLOIS, Noémie GIROD, Colette PERNET.

Représentés : Bernadette MILLOT par Monique THILLY.

Madame Sandrine LE GUERN a été nommée secrétaire

Objet : **DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET GÉNÉRAL**

N° de délibération : **2017_06_29_02**

Rapporteur : **Denis FENAT**

AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

La commune a inscrit au budget des crédits pour les opérations suivantes :

- En section d'investissement opération 154 services techniques pour 220 000 € pour les travaux de désamiantage et rénovation de la toiture et le bardage de l'atelier municipal,
- En section de fonctionnement à l'article 60632 pour les travaux en régie de sécurité des écoles maternelles et élémentaire pour un total de 47 759 €,

- 1) Le 29 mai 2017, le marché des travaux de l'atelier municipal cité ci-dessus a été attribué pour un montant total de 234 585.87 €, soit avec les frais annexes d'études et publication un dépassement de 16 740 € :

Attributaires	N° Lot	Montant
Gombert ent.	1 - désamiantage et toiture	119 991.44 €
Gombert ent.	2 - bardage	64 708.21 €
Gombert ent.	3 - renforcement de la structure	30 344.58 €
Le Bras et frères	4 - toiture de l'extension	19 541.64 €

- 2) Le 1/03/2017 a été accordée une subvention au titre du FIPD (Fonds de Prévention de la Délinquance) d'un montant de 31 459 € représentant 50 % du coût hors taxes global, soit un programme de travaux d'un montant total de 74 429 € TTC prévu sur 2 ans. Ces travaux doivent être réalisés avant le 31 décembre 2017 et la subvention a été versée le 14 avril 2017. Le coût des travaux supplémentaires pour l'installation d'un système d'alerte intrusion est estimé à 25 150 € en section d'investissement.

Il convient d'abonder les comptes suivants afin de couvrir ces dépenses et d'inscrire en recette la subvention :

SECTION D'INVESTISSEMENT OP.REELLES : **0.00 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : **31 459.00 €**

Chapitre 21 – art.21312 Constructions écoles + 25 150.00 €
Op 153/212

Chapitre 23 – art. 2313 Travaux en cours sur constructions + 20 000.00 €
Op 154/020

Chapitre : 020 – Dépenses imprévues - 13 691 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : **31 459.00 €**

Chapitre 1311 – Subvention + 31 459.00 €
Op 153/212

SECTION D'INVESTISSEMENT OP.D'ORDRE : **0.00 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : **11 768.51 €**

Chapitre 041 – art 2318 Autres immob.corporelles en cours + 11 768.51 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : **11 768.51 €**

Chapitre 041 – art.2313 Constructions en cours + 11 768.51 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 22 juin 2017 ;

OUI l'exposé qui précède,

ADOpte la décision modificative n°2 ci-dessus proposée pour le budget principal de l'exercice 2017.

Résultat du vote :

- Voix pour : **18**

- Voix contre : **0**

- Abstention : **4**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières



Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/07/2017 à 07:47:47
Référence : 61453996f6730027b3d6bec4be9de15db621c1b0